

La conscience

La conscience est tout d'abord **la condition essentielle de l'homme**, qui prouve son humanité et lui permet de penser le monde, malgré les limites auxquelles elle est confrontée. Elle entretient **un rapport complexe avec le monde des choses**, dont elle fait partie, qu'elle prend comme objet et dont elle a besoin pour exister. Finalement, il existe une autre conception de la conscience, qui est celle **d'une conscience morale permettant aux hommes de distinguer le bien du mal**.

I/ La conscience, condition essentielle du sujet

A/ La définition de la conscience

La conscience est la présence constante et immédiate de soi à soi.

Il existe plusieurs sortes de conscience :

- La **conscience spontanée des choses** existant autour de soi est évidente.
- Mais on a aussi une **conscience réfléchie de soi**, qui demande un certain raisonnement même si en fait elle se trouve à la base de toute pensée.

Cette conscience de soi différencie l'homme de l'animal, qui ne pourrait pas dire « je » (c'est-à-dire se prendre soi-même comme objet de ses pensées).

Kant montre qu'elle s'acquiert en grandissant. En effet, l'enfant est au départ incapable d'employer la première personne pour se désigner. Lorsqu'il y parvient, c'est qu'il a enfin conscience de soi. Ainsi, Kant dit : « Auparavant, l'enfant ne faisait que se sentir, maintenant il se pense ».

B/ La conscience comme base de toute pensée

1/ Le Cogito cartésien

C'est surtout **Descartes** qui pose la conscience comme base de toute pensée dans son « cogito ». En effet, il n'existe selon lui qu'une seule certitude absolue qui est « **je pense donc je suis** » (*cogito ergo sum*).

Si j'applique le doute méthodique, et que je remets en question la propre existence de ma conscience ou le contenu de mes représentations, alors je doute, donc je pense. **On voit donc clairement que la conscience de soi est une certitude absolue**.

« Je pense donc je suis ».

Discours de la méthode, Descartes, 1637

2/ Le caractère fondateur de la conscience

A partir de cette première certitude qu'est la conscience de soi, le sujet peut ordonner les autres vérités et prendre **conscience du monde**. Il faut en effet se saisir d'abord soi-même comme pensée pour ensuite penser les objets.

Selon **Husserl**, cela remet d'ailleurs en question le positivisme. Pour lui, ce système de pensée fait l'erreur de ne pas prendre en compte le travail de la subjectivité qui est toujours à l'œuvre dans nos représentations du monde, même scientifiques. **La conscience est en effet une médiation obligatoire entre le sujet et le monde qui l'entoure.**

C/ Les limites de la conscience

1/ L'inconscient

C'est **Freud** qui fait l'attaque la plus virulente à la suprématie de la conscience. Selon lui, il n'y a aucune transparence du sujet à lui-même. En effet, selon lui, le psychisme est essentiellement constitué de **l'inconscient**, fait de désirs refoulés. Celui-ci est déterminé par des éléments comme le passé ou les relations avec les autres, et s'exprime dans des lapsus, des rêves, des actes manqués, etc.

L'inconscient désigne, au sens de Freud, une entité psychique autonome intérieure à chacun et inaccessible à la conscience. Le sujet y refoule des images et des idées qui correspondent à ses pulsions inconscientes.

Freud parle de « **ça** » pour désigner le réseau désordonné et inconscient des pulsions qui déterminent les actes et les pensées.

Il existe donc, en chacun de nous, des processus inconscients qui entravent la suprématie de la conscience.

2/ Les « conditions matérielles d'existence »

Marx conteste également la suprématie de la conscience, car il considère que le système de pensée de chacun est conditionné par ses « **conditions matérielles d'existence** ». Selon lui, les « infrastructures » (la classe sociale, le lieu de vie, etc.) déterminent les « superstructures » (la religion, l'appartenance politique, la philosophie, l'art, etc.).

L'individu ne peut donc pas avoir une conscience complète et transparente de soi, car il ne sait pas à quel point le milieu social et historique l'influence.

III/ Le rapport entre la conscience et le monde des choses

A/ La conscience est-elle une chose ?

1/ Une expérience subjective de soi

La conscience que l'on peut avoir de soi est très différente de l'expérience que l'on a des choses. En effet, comme le dit **Sartre**, les objets existent « en soi » car ils sont déterminés entièrement par leurs propriétés. En revanche, le sujet conscient est un « pour-soi » : il n'a pas une définition figée, car il peut changer.

C'est pourquoi **l'homme est projet et non objet**. Sartre rattache à cette idée la notion de liberté. Puisque l'homme n'est pas enfermé dans une définition et qu'il est un « pour-soi », il a toujours la possibilité de dépasser ce qu'il est.

La conscience n'est donc pas un objet figé : il semble qu'elle n'appartienne pas au monde des choses.

2/ Le problème de la permanence de la conscience

Bien que la conscience ne puisse pas être considérée comme une chose, sa permanence entraîne une ambiguïté.

La conscience est incontestablement **permanente**. En effet, entre l'enfance et la fin de la vie, on connaît une multitude de discontinuités et de changements dans nos actions et représentations. **Mais c'est parce qu'on ne cesse d'être présent à soi-même qu'on peut les unifier pour former le sujet.** Cette permanence engendre alors un risque, celui de prendre la conscience pour une **chose**.

B/ Le monde, objet de la conscience

1/ La vision de Descartes

On peut voir l'existence de la conscience comme indépendante de celle du monde extérieur.

C'est notamment ce que montre **Descartes**, dans son Cogito, lorsqu'il emploie la technique du « doute méthodique ». Il commence par mettre le monde entre parenthèses, en doutant de la réalité de toute extériorité. Puis il découvre l'existence de la conscience, comme le montre la fameuse formule « je pense donc je suis ». Il considère donc la conscience comme une **chose pensante pouvant exister par elle-même, indépendamment des réalités matérielles**.

2/ La vision de Husserl

Il est toutefois courant de penser que la conscience n'existe pas en elle-même, mais uniquement comme un rapport au monde extérieur.

En particulier, la **phénoménologie de Husserl** critique la conception de Descartes de la conscience. Pour lui, la conscience ne peut pas exister indépendamment des réalités matérielles : elle ne peut pas tourner à vide. Le « *cogito* » ne peut pas exister sans un « *cogitatum* » à prendre pour objet. **La conscience n'est pas une chose mais une intentionnalité qui vise un objet (une « conscience de...»).**

C/ Le monde, condition nécessaire à la conscience de soi

1/ La vision de Descartes

Pour certains, l'existence du monde extérieur n'est absolument pas nécessaire au sujet pour avoir conscience de soi.

En utilisant la technique du doute méthodique, **Descartes** affirme en effet la **certitude absolue de la conscience de soi** malgré le doute qu'il porte sur tout le reste du monde. Selon lui, le monde extérieur n'est donc pas nécessaire à la conscience de soi. Le sujet peut se saisir comme conscience par une simple **introspection**, indépendamment des choses et des autres sujets.

L'introspection est le fait, pour un sujet, d'observer et d'analyser ses états de conscience afin de se connaître lui-même.

2/ La nécessité d'une extériorité

La manière de penser de Descartes pose problème. En effet, pour avoir réellement conscience et connaissance de lui-même, l'homme a besoin :

- Du **rapport à autrui** : l'homme prend conscience de lui à travers le regard et la reconnaissance des autres. C'est par exemple pour cette raison que des individus isolés, comme Robinson Crusoë, peuvent devenir fous s'ils ne se créent pas une forme artificielle d'altérité, comme un journal.
- Du **rapport aux choses** : c'est en particulier dans ses productions ou ses œuvres que l'homme prend conscience de soi-même.

L'existence d'une extériorité (un monde extérieur), voire d'une altérité (autrui), semble donc nécessaire à la conscience de soi.

III/ La conscience morale

A/ Une autre conception de la conscience

On attribue également au terme de « conscience » un deuxième sens. Il s'agit non seulement de la présence de soi à soi-même, mais aussi d'un état moral intérieur à chacun.

La **conscience morale** est en effet définie comme la **présence en chacun de valeurs qui lui permettent de distinguer le bien du mal**. C'est cette conception du mot qu'on utilise en parlant de « bonne » ou de « mauvaise » conscience.

En particulier, **Rousseau** définit la conscience comme un « **instinct divin** », un moyen immédiat et infaillible de reconnaître le bien et le mal.

Cela pose alors le problème de l'**origine des valeurs** qui gouvernent la conscience morale. Elles peuvent venir d'une autorité extérieure comme la

famille, la société, la religion, etc. Mais elles peuvent aussi être mises en place par le sujet lui-même.

B/ La question de la responsabilité

La conscience peut être vue comme une condition nécessaire et suffisante de la responsabilité du sujet. Les deux sens de la conscience, d'une part la **connaissance morale du bien et du mal** et d'autre part la **conscience de soi**, impliquent la responsabilité morale de l'homme. Puisqu'il a conscience de soi, il est capable de répondre de ses actes et de ses pensées. Puisqu'il sait différencier instinctivement le bien et le mal, il sait quels sont ses droits et ses devoirs.

La question de responsabilité est donc liée très étroitement à celle de la conscience. Dans le domaine de la justice, cela pose par exemple un problème dans le cas des jeunes enfants ou des handicapés mentaux, qui n'ont pas toujours conscience de la portée de leur action. Dans ce cas, peut-on les considérer comme responsables de leurs actions ?

C/ L'acte moral, choix rationnel ou peur de l'Autre ?

1/ L'impératif catégorique

D'un côté, la conscience morale peut être vue comme la volonté d'agir consciemment et librement selon des règles morales intériorisées. C'est en particulier la vision que défend **Kant**. « Que dois-je faire ? » est la question cruciale de l'éthique, qui doit guider le comportement de chacun. Selon lui, l'acte moral doit suivre l'**impératif catégorique**, un commandement absolu qui doit gouverner chacun de nous. L'acte moral peut donc être considéré comme un **choix rationnel conscient et libre**.

L'impératif catégorique est un concept de la philosophie de Kant, qui correspond à ce qui doit être fait inconditionnellement et sans autre justification. Seules les actions qui suivent ce principe sont morales.

2/ L'Autre comme fondement de la conscience morale

Cependant, on peut aussi considérer que la conscience morale n'est pas intuitive, mais qu'elle ne vient que de la soumission à la règle sociale. En effet, l'homme obéirait aux règles morales uniquement par peur de la punition ou du regard d'autrui. Cela vient à l'encontre de l'idée d'une conscience morale absolue telle que la voit Kant, pour introduire plutôt une **conscience morale relative**.